Compétences évaluées dans la Certification Le Robert

27 mars 2017

Bloc d'évaluation n° 1 - Orthographe et grammaire

Compétence 1. Orthographe et genre des mots

- « Identifier le genre des noms et écrire correctement les mots : singulier et pluriel, masculin et féminin. »
 - Le candidat sait-il écrire les mots relevant du vocabulaire courant et professionnel, sous toutes leurs formes ? On vérifie qu'il peut écrire, hors contexte de la phrase, les verbes à l'infinitif, les noms au singulier / pluriel, les adjectifs au singulier / pluriel et au masculin / féminin, les adverbes.

Compétence 2. Homophones

- « Différencier et écrire correctement les homophones lexicaux et grammaticaux. »
 - Le candidat est-il en mesure d'orthographier correctement les homophones, selon le contexte de la phrase? On mesure sa capacité à écrire aussi bien les homophones grammaticaux (a / à, ces / ses, son / sont, quelle / qu'elle, leur / leurs, tout / tous, quoique / quoi que, etc.) que les homophones lexicaux (vers / vert, censé / sensé, une garantie / il garantit, un appel / il appelle, etc.).

Compétence 3. Conjugaison

- « Conjuguer correctement les verbes en respectant les temps et les modes de la conjugaison. »
 - Le candidat maîtrise-t-il la conjugaison des verbes sous toutes leurs formes ? On mesure sa capacité à conjuguer les verbes appartenant à tous les modèles de conjugaison, y compris les verbes irréguliers tant qu'ils relèvent du vocabulaire professionnel, aux temps simples les plus courants (indicatif présent, imparfait, futur, conditionnel présent, subjonctif présent, impératif présent).

Compétence 4. Accord du nom et de l'adjectif

- « Accorder correctement les éléments du groupe nominal. »
 - Le candidat sait-il réaliser l'accord des éléments qui composent le groupe nominal ? On observe si le candidat sait réaliser l'accord adéquat quand on insère un nom ou un adjectif dans une phrase, donc dans un contexte, et s'il connaît certaines règles d'accord particulières (accord en genre avec du masculin et du féminin coordonnés, accord de *demi*, adjectifs de couleur, jours de la semaine, etc.).

Compétence 5. Accord sujet-verbe

- « Accorder correctement un verbe avec son sujet. »
 - Le candidat est-il à même d'identifier le sujet d'un verbe pour réaliser l'accord correct ? On vérifie qu'il connaît les formes particulières que le sujet du verbe peut avoir (groupe verbal à l'infinitif, sujet coordonné, c'est toi qui, sujet postposé, etc.) et qu'il sait appliquer la règle adéquatement.

Compétence 6. Accord du participe passé

- « Accorder correctement un participe passé. »
 - Le candidat arrive-t-il à appliquer les règles d'accord du participe passé ? On mesure sa capacité à mettre en œuvre correctement toutes les règles d'accord du participe passé, que celui-ci soit employé sans auxiliaire, employé avec l'auxiliaire être, avec l'auxiliaire avoir, ou encore quand le verbe appartient à la catégorie des verbes pronominaux.

Bloc d'évaluation n° 2 - Vocabulaire et expression

Compétence 7. Vocabulaire

- « Attribuer correctement aux mots leur sens communément admis. »
 - Le candidat maîtrise-t-il le sens des mots qu'il emploie ? On mesure sa capacité à retrouver le sens exact d'un mot ou d'une courte expression parmi une liste de propositions. Le lexique testé relève du vocabulaire courant et professionnel, et, dans une moindre mesure, d'un vocabulaire appartenant à un registre de langue plus soutenu.

Compétence 8. Registre de langue

- « Employer le registre de langue approprié à la situation de rédaction. »
 - Le candidat sait-il manier les registres de langue pour adapter le ton de sa communication écrite au contexte ou à ses interlocuteurs ? On observe si le candidat sait repérer dans une phrase un écart de langue (mot ou expression appartenant au registre familier, voire vulgaire) et s'il sait intervenir dans la phrase pour la reformuler en langage standard.

Compétence 9. Expression

- « Construire des phrases grammaticalement correctes en employant adéquatement les motsoutils. »
 - Le candidat sait-il appliquer les règles de la syntaxe lorsqu'il rédige des phrases complètes ? On observe s'il sait repérer une phrase agrammaticale, quel que soit le type d'erreur qu'elle contient (préposition mise pour une autre, verbe à la construction défectueuse, mauvais emploi de la négation, d'un pronom, etc.), et s'il sait la corriger pour la faire correspondre aux règles de la grammaire.